

Le carrefour de la Croix, bientôt une réalité.

Provisoirement appelé « carrefour de la Croix » (à l'intersection des rues de la Garenne, du Pont, de la Mairie et du Parc) le site va se refaire une beauté complète par un aménagement sécurisé, paysagé et convivial qui sera la « porte d'entrée » de notre école et de la Réserve de la Grand Pierre et Vitain.

Une « rue jardin » (accessible aux riverains et au bus scolaire) embellira l'accès à l'école dont le parvis sera végétalisé afin de l'intégrer à l'environnement de la réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain.



ATD 41 : Une réflexion pour mieux circuler à Marolles



Une étude, commandée auprès de l'ATD 41 (Agence Technique Départementale) a constaté une augmentation du trafic et pointé les moyens techniques actuels qui sont insuffisants pour garantir la sécurité de tous les usagers circulant sur l'ensemble de la commune de Marolles.

Pour devenir une commune où il fait « bon vivre » et en replaçant le piéton et le cycliste au cœur de ses préoccupations, tout en tenant compte du besoin des véhicules à moteurs (voitures, engins agricoles...) des

aménagement vont être réalisés notamment aux entrées de la commune (rue de Blois, Villemalard...) ainsi qu'au niveau de la place de la mairie.

Fourmi and co...

Attention, un gros insecte rouge a pris possession de l'aire de jeux des enfants et n'a pas l'intention d'en partir ! Tant mieux pour la joie des petits et grands qui l'ont déjà apprivoisé !



Que la lumière soit !

Marolles a souhaité mettre en valeur la façade de sa jolie mairie en rappelant le drapeau français et les valeurs républicaines qu'il porte.

En faisant appel à NLX, une entreprise de la Chapelle Vendômoise, innovante en matière d'éclairage à très basse consommation, Marolles est fière d'être la première commune à être équipée de ce « phare dans la nuit », symbole de notre chère devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ».



Cette installation a suscité l'admiration puis l'envie de s'équiper à d'autres communes et même à la Préfecture de Loir-et-Cher...

Des fleurs, encore des fleurs...

De nouveaux bacs à fleurs ont été installés le long des rues de notre village. Au niveau de la place de l'église, une haie d'arbustes a été plantée afin de revaloriser le monument aux morts, des hortensias viennent d'être disposés devant le parvis. Le printemps prochain, des graminées viendront rejoindre les grands bacs, afin d'en limiter l'arrosage.

Une équipe municipale remodelée.

5 nouveaux arrivants dans l'équipe municipale, très vite opérationnels et intégrés au conseil municipal.

Une erreur de procédure dans l'organisation des élections municipales complémentaires du mois de septembre dernier, ce dont nous nous excusons, les oblige à repasser par les urnes prochainement. Motivés, mobilisés, ils attendent avec impatience d'être reconduits dans leurs fonctions au service de la collectivité. **De nouvelles élections partielles seront organisées les dimanches 30 janvier et 6 février 2022.**

Du sang neuf dans nos équipes...

Nous avons le plaisir de compter 2 nouveaux agents contractuels dans nos effectifs : Dylan BEULAY au service technique et Elodie THINEY à la cantine. Réservez-leur le meilleur accueil.



De l'air !!

Une des armes contre la Covid est d'aérer ! Mais encore faut-il savoir à quel moment le faire ? C'est pour répondre à cette question que des capteurs CO2 ont été installés dans la cantine et dans les classes, ils permettent de détecter le moment où il est urgent de le faire. Selon le ministère de l'éducation, seulement 20% des écoles en sont équipées.

D'un jardin à l'autre.

A compter du 1^{er} janvier 2022, le jardin partagé déménage sur un nouveau terrain communal chemin des Forges derrière chez Taty Ginette, 6 arbres fruitiers vont y être plantés. La date du déménagement de la cabane et de la citerne doit être fixée par les bénévoles qui seront accompagnés par les agents municipaux.



Un camion flambant neuf !

Après 17 ans de bons et loyaux services, notre fidèle Fiat Ducato a pris sa retraite. Il en a chargé des tables et des chaises pour l'école ! Commandé en novembre 2020, notre nouveau camion IVECO est arrivé dans notre commune. Il répond au doux prénom de 35S14H (14 pour 140 chevaux). Comme notre ancien camion, il est équipé d'une benne. Vous le voyez circuler dans les rues de Marolles, estampillé du logo de la commune.



La cantine à 1 €

Mise en place de la cantine à 1 € au sein de notre regroupement scolaire, dispositif d'Etat pour lutter contre la pauvreté et la malnutrition chez les enfants. Initiée par la commune de Marolles, adoptée par l'ensemble des 3 communes, cette mesure permet d'alléger la facture pour près des 2/3 des familles.

Gardons le Fil.

La proximité sociale est mise à rude épreuve ces derniers mois et garder le lien avec nos concitoyens est plus que jamais essentiel à nos yeux. Pour cette raison, et en complément des PV des conseils municipaux communiqués tous les mois, nous souhaitons accélérer la fréquence de notre communication en éditant chaque trimestre le « Fil de Marolles ». A l'image de cette seconde édition il reprendra les événements importants des 3 derniers mois sous formes de flashes info succincts et concis. Nous restons très attachés à notre « Point de Marolles » qui sera édité 1 fois par an. Il détaillera les faits marquants de l'année passée et présentera les projets à venir. **Nous ne pouvons pas conclure ce fil sans vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous le 16 janvier (sous réserve des conditions sanitaires) pour la cérémonie des vœux.**